

25 avril 2024

Rapport sur l'enquête « situation des personnes LGBTIQ dans le canton de Neuchâtel »

Département de l'emploi et de la cohésion sociale
Office de la politique familiale et de l'égalité



Département de l'emploi et de la cohésion sociale
Office de la politique familiale et de l'égalité
Rue de Tivoli 28, Case postale 1, 2002 Neuchâtel 2
T +41 32 889 61 20
opfe@ne.ch
www.ne.ch/opfe

1. INTRODUCTION

À l'automne 2021, le Grand conseil neuchâtelois acceptait un [postulat interpartis](#) (21.180) demandant au Conseil d'État « *de faire un bilan de la situation des personnes LGBTIQ+ dans le canton et de prendre des mesures concrètes contre les discriminations qu'elles subissent* ». La préparation de la réponse à ce postulat a été confiée à l'Office cantonal de la politique familiale et de l'égalité (OPFE).

Les données disponibles étant globalement rares, voire même quasi inexistantes pour le canton de Neuchâtel,¹ l'OPFE a jugé pertinent de consulter les personnes directement concernées en conduisant une enquête auprès d'elles au printemps 2023.

2. MÉTHODOLOGIE ET PARTICIPATION

L'enquête s'adressait aux personnes LGBTIQ ayant vécu, travaillé ou étudié dans le canton de Neuchâtel au cours des 12 mois précédents l'enquête. Était donc visé l'ensemble des personnes ayant une orientation affective et sexuelle autre qu'hétéro ou une identité de genre autre que cis.²

Les réponses ont été récoltées au moyen d'un questionnaire en ligne, accessible sur tout appareil numérique entre le 8 mars 2023 et le 10 avril 2023. Le questionnaire est reproduit en annexe. Le lancement de l'enquête a fait l'objet d'une communication officielle sur les canaux de la chancellerie d'État et du secrétariat général du Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS) le 17 mars 2023, largement relayée par les médias. Elle a été diffusée au moyen d'un flyer via les réseaux sociaux ainsi que par courrier électronique. Le flyer a en outre été transmis pour relais aux différents lieux de formation du canton ainsi qu'aux associations cantonales concernées.

Ainsi, seules les personnes qui ont eu connaissance de l'enquête et souhaitaient donner leur avis ont participé à celle-ci. Il s'agit donc d'un auto-recrutement (opt-in), si bien qu'il n'est pas possible d'assurer la représentativité des réponses. L'enquête visait plutôt à identifier des tendances concernant la nécessité, respectivement l'utilité d'actions publiques et, cas échéant, leurs orientations. On précisera que, bien que moins robuste car pouvant induire des biais de sélection, cette façon de procéder est fréquente lorsqu'il s'agit de sonder des groupes minoritaires et qu'elle n'entache en rien la valeur des tendances identifiées.

Le questionnaire portait d'une part sur les discriminations liées à l'identité de genre, et d'autre part sur celles liées à l'orientation affective ou sexuelle. Il se concentrait sur six questions :

- l'expérience de discrimination,
- les formes de discrimination subies,
- les contextes de discrimination,
- le recours à du soutien,
- les groupes de soutien,
- les raisons de l'absence de recherche de soutien.

Concernant les formes de discrimination, les catégories retenues ont été en partie alignées sur celles de l'enquête du panel suisse LGBTIQ+ afin de permettre des comparaisons avec cette enquête nationale.

491 réponses ont été enregistrées. Ce nombre de constitue à lui seul une précieuse indication de l'intérêt pour la thématique. Parmi les réponses, 105 ont dû être écartées (105 personnes hétérosexuelles et cisgenres, 15 sans lien avec le canton). Ce sont ainsi **371 réponses valides** qui constituent le corpus d'analyse.

L'enquête a touché toutes les régions du canton, avec près de deux tiers de réponses du Littoral (62%), un cinquième des Montagnes (20%), les autres réponses provenant du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers

¹ Au niveau suisse, une seule étude scientifique est consacrée à la question. Il s'agit de l'enquête du panel suisse LGBTIQ+, réalisée annuellement depuis 2019. En 2022, 206 personnes vivant dans le canton de Neuchâtel y ont participé.

À Neuchâtel, une étude a été réalisée en 2017 auprès de jeunes mais ne traitait la question des discriminations que dans une mesure très limitée : Lucia S, Stadelmann S, Pin S., *Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Neuchâtel*, Lausanne, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2018.

² Voir lexique en annexe.

ou de personnes ayant vécu dans plusieurs lieux au cours des 12 mois précédents l'enquête (voir **figure 1**).

Les réponses émanent de personnes de tous âges. Si la grande majorité avait entre 20 et 59 ans (83%) au moment de l'enquête, on notera aussi la forte participation des 16-19 ans (11% pour cette classe d'âge assez resserrée), ce qui constitue un avantage pour l'étude, ce groupe de personnes ayant souvent des besoins importants (voir **figure 2**).

Concernant leur identité de genre, trois quarts des participant-es (73%) se sont déclarés cisgenre, un cinquième (19%) non binaire et moins d'une personne sur dix (7%) transgenre (voir **figure 3**). Ces proportions sont quasi identiques parmi les jeunes de 13 à 19 ans (74% cis, 17% non binaire et 9% trans). Elles sont également assez proches de celles du panel suisse LGBTIQ+ de 2022 (82% cis, 10% non binares et 8% trans).

Concernant leur orientation sexuelle ou affective, la moitié des répondant-es (53%) se déclarent homosexuel-les et un peu plus d'un tiers bisexuel-les (37%). Les autres catégories ne touchent qu'une très faible proportion de personnes (voir **figure 4**). À l'instar de l'identité de genre, cette répartition est proche de celle de l'enquête du panel suisse LGBTIQ+ de 2022 (51% homosexuel-les, 36% bisexuel-les et pansexuel-les, 5% asexuel-les, 10% d'autres). Toutefois, les proportions sont très différentes s'agissant des jeunes de 13 à 19 ans qui ont participé à l'enquête, puisque 74% indiquent être bisexuel-les et 17% homosexuel-les.

3. PRINCIPAUX RÉSULTATS

La large participation à cette enquête ainsi que ses échos tant individuels que médiatiques montrent qu'elle répondait à une attente et à un besoin des personnes concernées de s'exprimer. L'enquête a couvert l'ensemble du canton et des générations, même si une moindre participation a, logiquement, été constatée chez les plus jeunes et les plus âgés. De plus, les réponses affichent une grande proximité avec celles du panel suisse LGBTIQ+.

➤ Des discriminations chez plus du tiers des répondant-es !

Plus du tiers des répondant-es non hétérosexuel-les (34%) déclarent avoir été exposées à des discriminations au cours des 12 mois précédents l'enquête (**figure 6**). Cette proportion est semblable parmi les répondant-es non cisgenres (35%) (**figure 5**). Signalons que cette proportion reste similaire dans les sous-groupes examinés tels que personnes transgenre ou asexuelles³ et qu'en cela, ils diffèrent des résultats de certaines données nationales qui indiquent une surexposition aux discriminations des personnes trans.⁴

➤ Les formes de discrimination sont nombreuses et diverses

Les répondant-es ont été exposé-es à des formes très diverses de discrimination et la grande majorité (89%) a été confrontée à de multiples discriminations (**figures 7 et 8**).

Les proportions constatées dans l'enquête neuchâteloise sont similaires à celles apparaissant dans l'enquête du panel suisse LGBTIQ+ de 2022. Celles-ci vont, parmi les personnes ayant subi des discriminations, de 76% pour l'exposition aux blagues à 9% pour l'exposition à de la violence physique s'agissant des personnes non cisgenres, et de 68% pour l'exposition aux blagues à 4% pour l'exposition à de la violence physique s'agissant des personnes non hétérosexuelles. L'ordre d'importance relative des différentes formes de discriminations subies est également très proche dans les deux enquêtes.

Les discriminations relèvent de violences psychologiques mais aussi parfois physiques, de la violation de leurs droits de la personnalité (notamment le coming out non souhaité) ou encore de la difficulté, voire

³ Mais le faible nombre de personnes dans ces deux catégories impliquent d'envisager ces données comme une indication générale

⁴ Voir par exemple Conseil fédéral, [Harcèlement sexuel en Suisse : ampleur et évolution](#), Rapport donnant suite au postulat 18.4048 Reynard Mathias du 28 septembre 2018, pp. 9 et 13.

l'impossibilité d'accéder à certaines prestations ou droits. Les actes de dénigrement ou d'humiliation quotidiens sont les plus répandus.

Ramené à l'ensemble des répondant-es, environ un quart a subi des blagues et moqueries (27% parmi les personnes cisgenre et 23% des personnes non hétéros). Si certains actes peuvent paraître banals isolément (par ex. les blagues ou moqueries, voire les regards insistants), il est pourtant reconnu que leurs effets se révèlent graves lorsqu'ils surviennent de façon répétée.

Il est en par ailleurs préoccupant de relever que 3 personnes non cisgenres et 5 personnes non hétérosexuelles ont indiqué avoir été victimes de violence physique au cours des 12 mois précédents l'enquête.

➤ **Des discriminations dans tous les contextes pris en compte**

Les répondant-es non cisgenre sont particulièrement confrontées à des discriminations dans le contexte privé, notamment dans le cadre d'amitiés (59%) et de la famille (44%) (**figure 9**). Les autres contextes fréquents sont les mêmes tant pour les personnes non cisgenre que non hétérosexuelles, à savoir réciproquement : les lieux publics (44% et 50%), le travail (44% et 45%) et les transports publics (38% et 36%) (**figures 9 et 10**).

Par ailleurs, le domaine des soins (19% et 26%) est également loin d'en être exempt. La proportion plus élevée parmi les personnes non cisgenres que non hétérosexuelles, pourrait s'expliquer par le fait que la question de l'identité de genre est plus systématiquement évoquée dans le contexte médical et que certaines prestations de soins y sont directement liées (celles liées à l'affirmation du genre en particulier).

À signaler encore que des discriminations ont également été vécues dans d'autres contextes tels que les lieux d'apprentissage, les milieux religieux, associatifs ou culturels, mais dans une moindre mesure.

Dans l'ensemble, les répondant-es ont ainsi vécu des discriminations dans tous les domaines pris en compte. Cela laisse penser que, pour endiguer les discriminations LGBTIQ-phobes, un travail de prévention générale s'impose auprès de l'ensemble de la population.

➤ **Difficulté à trouver du soutien**

Plus de quatre personnes sur cinq ayant fait face à de la discrimination n'ont pas cherché d'aide extérieure (**figure 11**) : 79% parmi les personnes non cisgenres et 82% parmi les non hétérosexuelles. Parmi elles, plus d'un tiers n'en a pas ressenti le besoin. Les autres y ont renoncé malgré qu'elles en éprouvaient le besoin, soit parce qu'elles considéraient qu'il n'existait pas de lieu approprié auprès duquel elles pouvaient obtenir de l'aide, mais soit également car elles considéraient qu'une aide serait sans effet. À noter également qu'un cinquième y a renoncé par peur de parler des discriminations subies (**voir figure 12**).

Celles et ceux qui ont cherché de l'aide l'on fait principalement dans le cadre privé, à savoir auprès du cercle d'amitié (49%) ou de la famille (22%) ainsi qu'auprès du milieu et des associations LGBTIQ (20%). De l'aide a très rarement été cherchée auprès des institutions publiques ou dans les espaces où les discriminations ont fréquemment lieu (tels que le travail ou l'école) (**figure 13**).

4. CONCLUSIONS

Grâce à une large participation et à l'intérêt manifesté par les répondant-es, cette enquête permet de dégager des tendances significatives, proches de celles de l'enquête nationale (Panel Suisse), même si elle ne repose pas sur un échantillonnage aléatoire. L'auto-recrutement des participant-es, qui peut engendrer certains biais, permet de dévoiler un aperçu précieux des expériences de celles et ceux qui se sentent concernés et motivés à partager leur vécu. Ainsi, les résultats ne prétendent pas à une représentativité statistique absolue, mais révèlent des réalités et des besoins qui méritent une attention particulière.

L'enquête permet de mettre en exergue plusieurs champs dans lesquels une action publique semble légitime, voire nécessaire. On peut en particulier évoquer les éléments suivants :

Le fait que plus du tiers des personnes LGBTIQ a été confronté à de la discrimination au cours des 12 mois précédents l'enquête peut être considéré comme inquiétant et montre le besoin d'une réflexion au niveau des politiques publiques.

Parmi les répondant-es ayant été discriminé-es, près de 89% ont subi plusieurs types de discriminations. Ces actes discriminants, qu'ils soient conscients ou non, contribuent à entretenir un climat dans lequel les personnes LGBTIQ ne se sentent pas libres d'être ce qu'elles sont, voire dans lequel elles se sentent en danger. Il est du reste notoire qu'une proportion importante de celles-ci continuent de cacher leur identité de genre ou leur orientation affective ou sexuelle, à savoir des éléments essentiels de leur personnalité, non seulement en société mais également à des proches⁵. Les données récoltées dans cette enquête laissent à penser qu'un sentiment d'isolement ou parfois de danger n'est pas infondé et nécessite une réponse publique.

On notera à ce propos que plusieurs actes parmi ceux rapportés sont susceptibles de relever du droit pénal. Huit personnes ont notamment subi de la violence physique durant les 12 mois précédents en raison de leur identité de genre ou de leur orientation affective ou sexuelle. Par ailleurs, c'est le lieu de préciser que parmi les réponses non valides envoyées par des personnes non concernées, une vingtaine comportaient des remarques moqueuses, dénigrantes voire injurieuses.

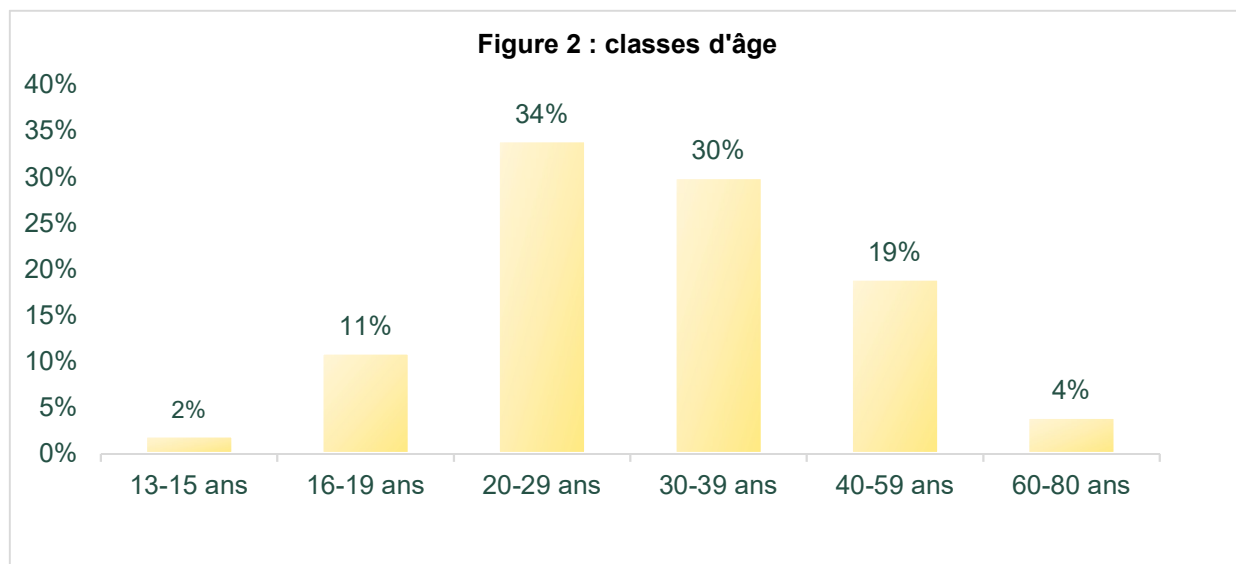
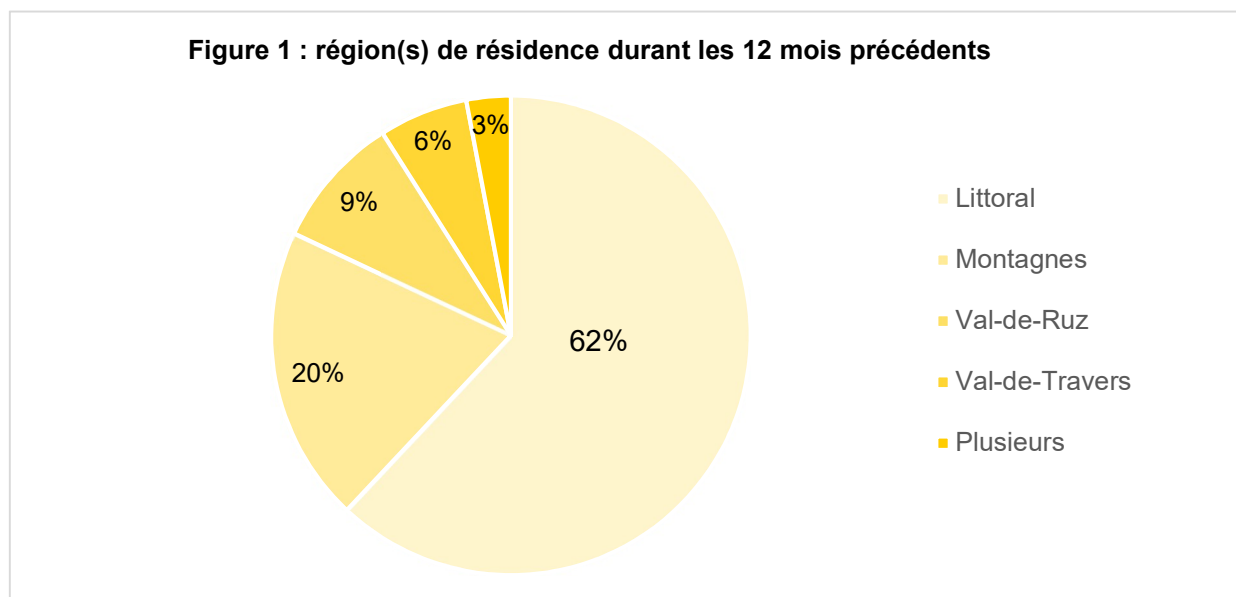
Les contextes de discrimination sont multiples et variés. Des actes de discrimination ont été vécus dans tous les lieux testés, indiquant que ce problème est omniprésent dans divers aspects de la vie quotidienne. Les réponses concernant la recherche de soutien montrent la difficulté, voire le découragement ou la détresse, d'une majorité de personnes concernées à trouver un espace adéquat pour trouver du soutien ou de l'aide malgré le besoin ressenti. Il semble donc qu'il manque des lieux clairement identifiables auprès desquels les personnes LGBTIQ victimes de discrimination puissent obtenir un soutien approprié.

On relèvera également que tant l'ampleur que les types et lieux de discriminations ne varient pas notablement entre les personnes non cisgenres et non hétérosexuelles. Les champs d'attention et d'action semblent ainsi pouvoir être développés pour l'ensemble des personnes LGBTIQ, à l'exception peut-être des discriminations ressenties/subies dans le domaine de la santé pour les personnes cisgenres et dans le cadre scolaire pour les plus jeunes.

Les conclusions de cette enquête sont reprises dans la réponse du Conseil d'État au postulat 21.180 du Grand Conseil.

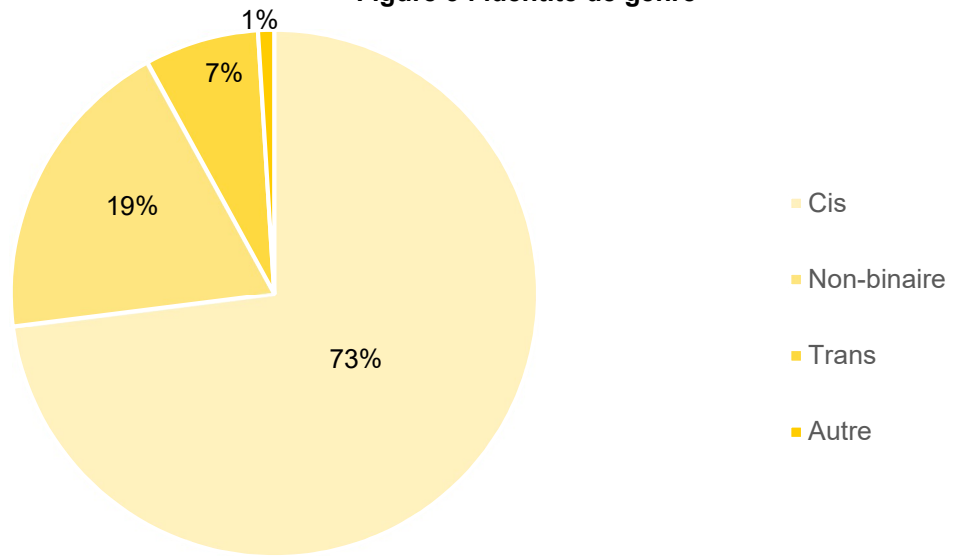
⁵ Voir l'enquête du panel suisse LGBTIQ+ 2022, pp. 8ss.

5. FIGURES



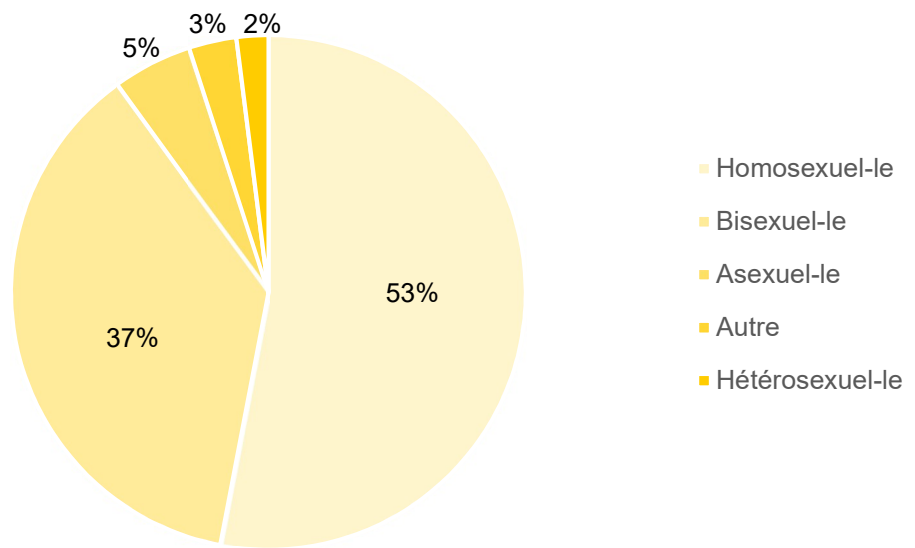
Seule une très petite proportion de personnes de moins de 16 ans (2%, mais classe d'âge très resserrée) ou de plus de 60 ans (4%) ont participé à l'enquête. En ce qui concerne les plus de 60 ans, cette relativement faible participation peut probablement s'expliquer par le fait que la communication relative à l'enquête a été majoritairement effectuée sur Internet et que le questionnaire pouvait uniquement être rempli en ligne. Or on sait que les personnes de 70 ans et plus utilisent beaucoup moins Internet que les autres, voire pas du tout. En outre, la proportion des personnes qui ont fait un coming out et qui sont donc susceptibles de se sentir concernées par le sujet est plus faible au sein de ce groupe que dans le reste de la population adulte.

Figure 3 : identité de genre



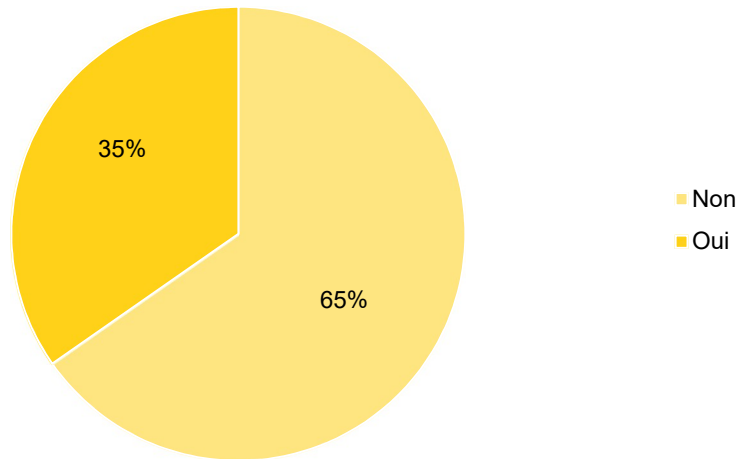
N = 371

Figure 4 : orientation affective ou sexuelle



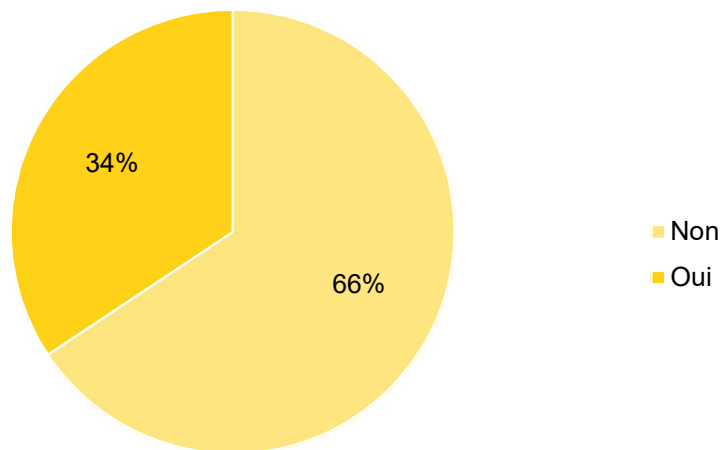
N = 371

Figure 5 : exposition à de la discrimination durant les 12 mois précédents, personnes non cisgenres



N = 98

Figure 6 : exposition à de la discrimination durant les 12 mois précédents, personnes non hétéros



N = 364

Figure 7 : types de discriminations fondées sur l'identité de genre vécues durant les 12 mois précédents, personnes non cisgenres, plusieurs réponses possibles

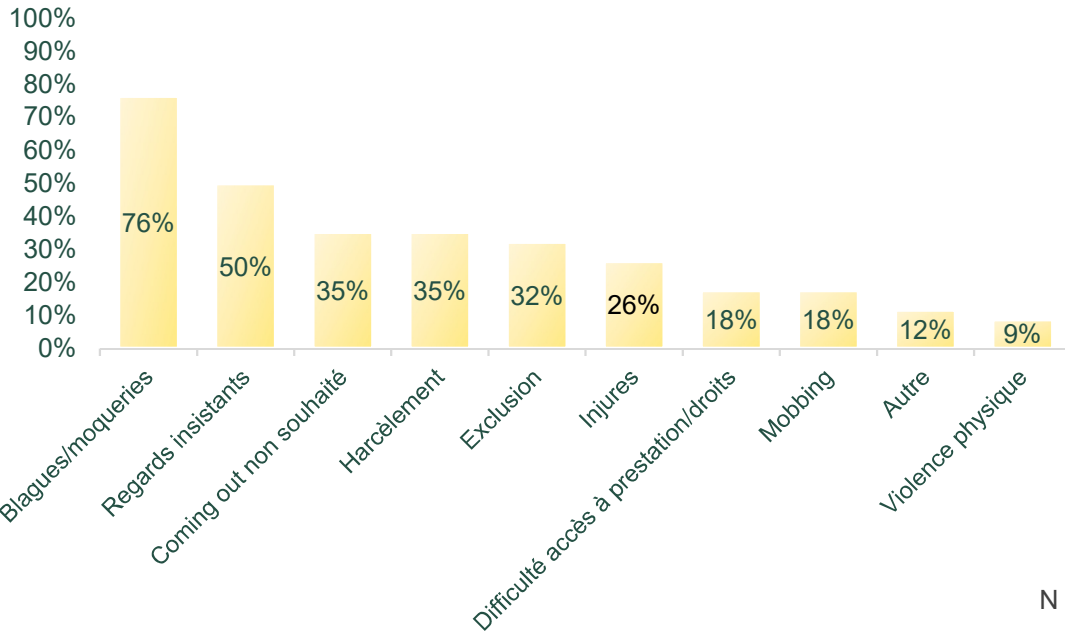


Figure 8 : types de discriminations fondées sur l'orientation affective ou sexuelle vécues durant les 12 mois précédents, personnes non hétérosexuelles, plusieurs réponses possibles

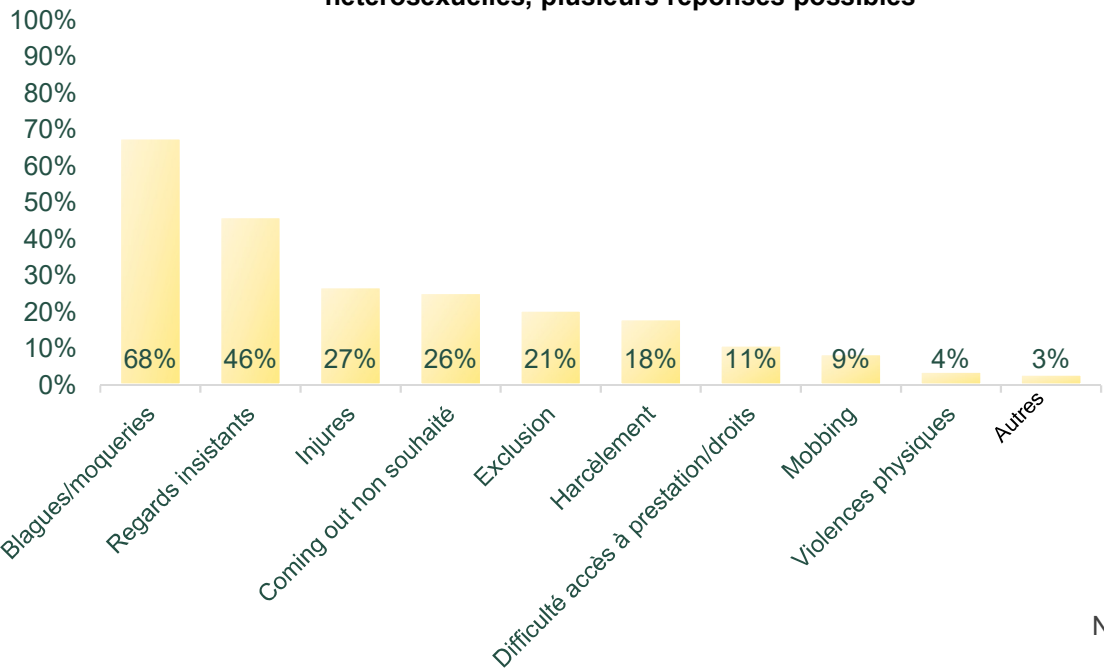


Figure 9 : contextes de discrimination des personnes non cisgenres durant les 12 mois précédents, plusieurs réponses possibles

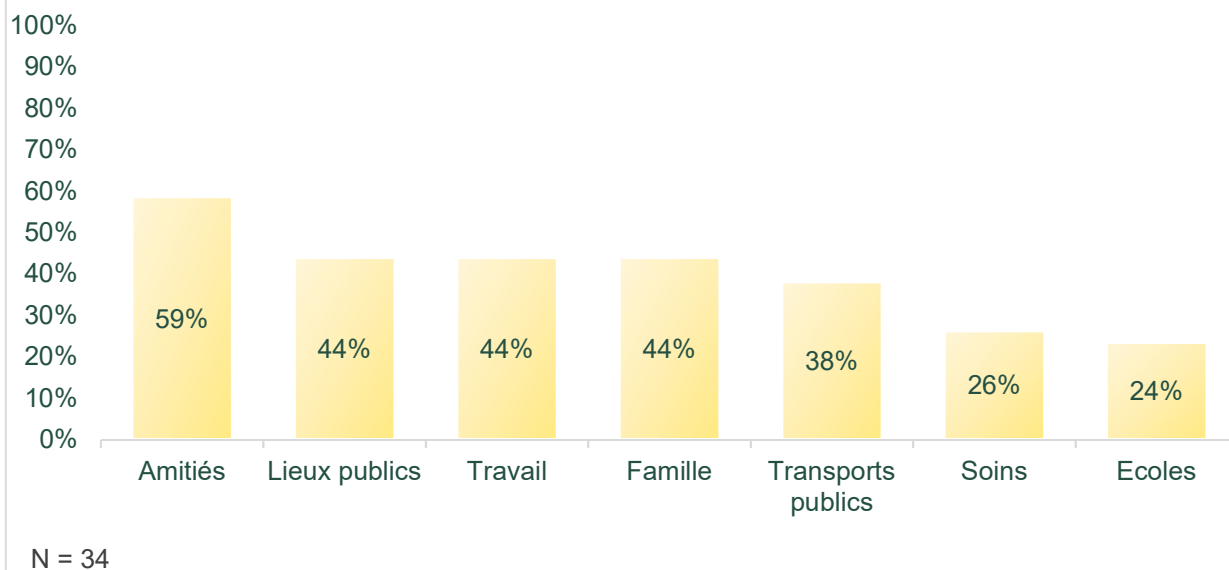


Figure 10 : contextes de discrimination des personnes non hétérosexuelles durant les 12 mois précédents, plusieurs réponses possibles

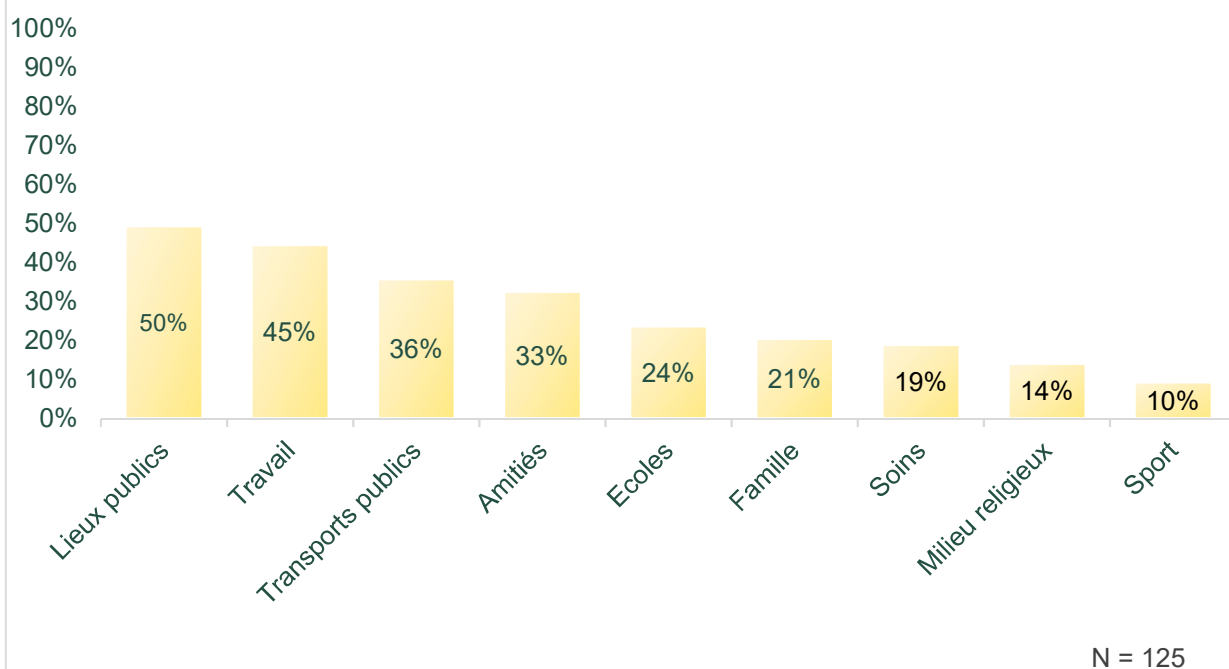


Figure 11 : recherche de soutien face aux discriminations vécues, personnes discriminées

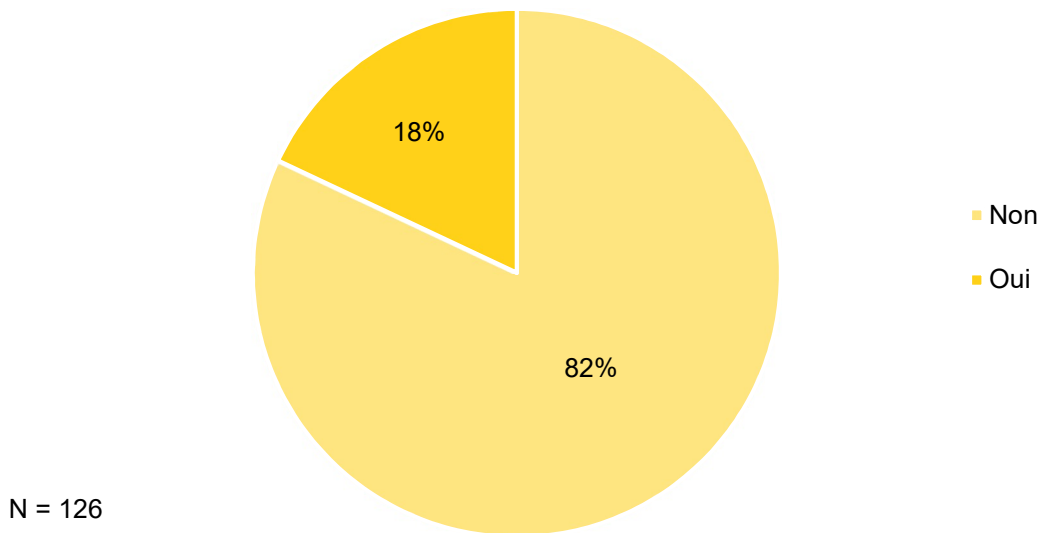


Figure 12 : raisons d'absence de recherche de soutien, plusieurs réponses possibles

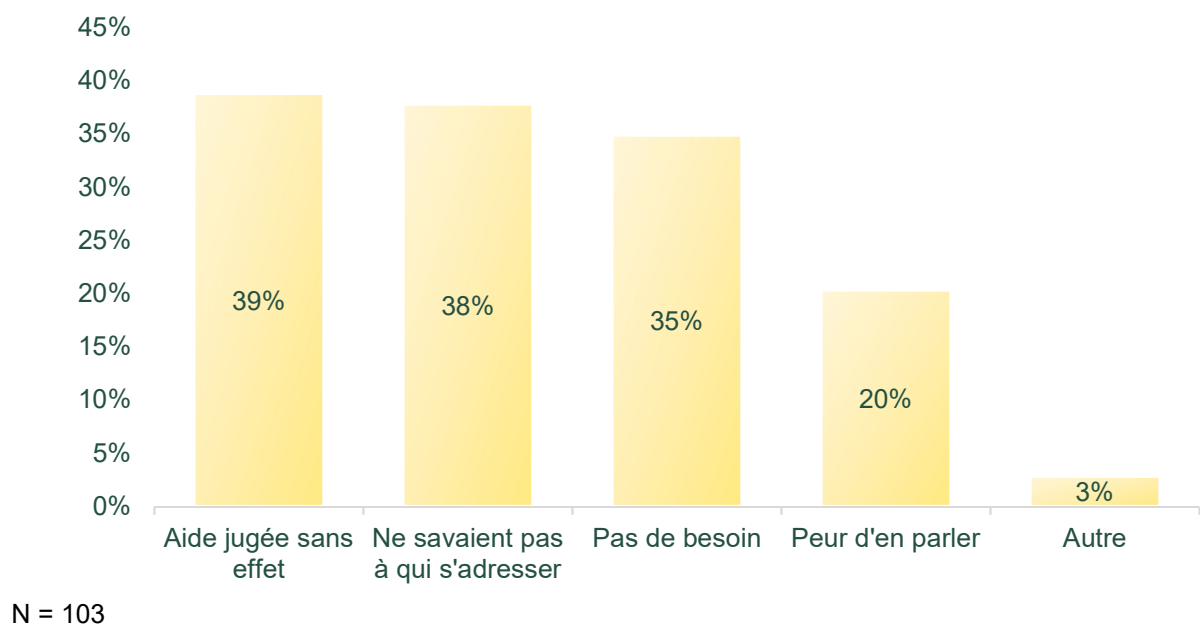
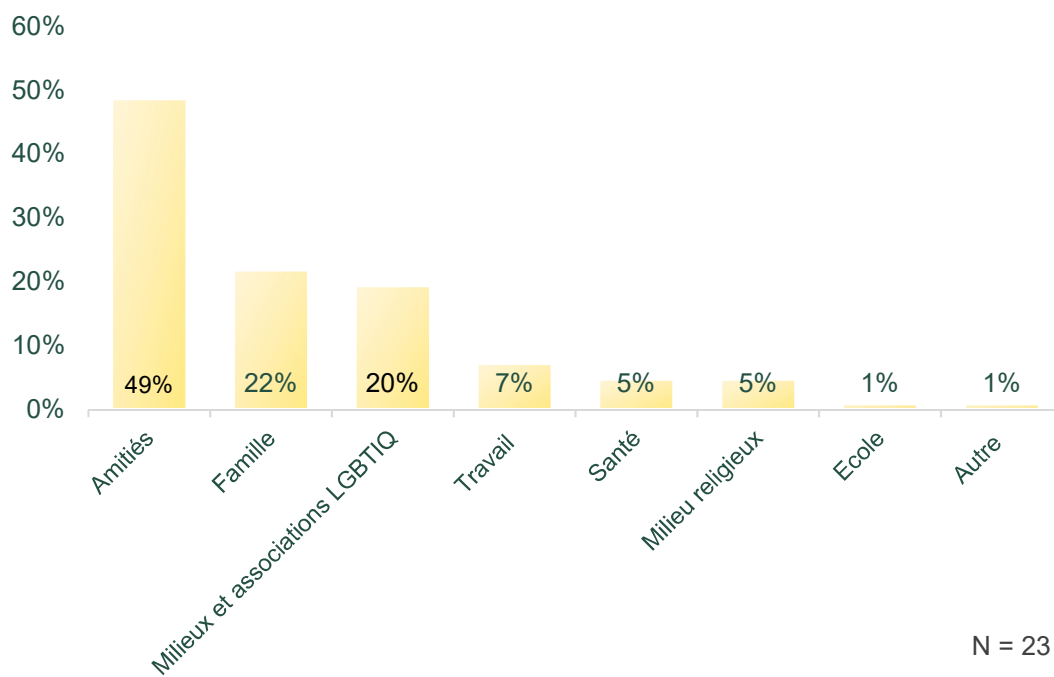


Figure 13 : contexte de soutien des personnes discriminées, plusieurs réponses possibles



6. ANNEXE 1 – LANGAGE ET LEXIQUE

Le présent questionnaire est rédigé en langage inclusif au sens restreint, c'est-à-dire soucieux d'assurer l'égalité des genres féminin et masculin. En revanche, il ne recourt pas aux formes visant à inclure les personnes non binaires (par exemple le suffixe « x »), formulations qui ne sont pour l'heure pas admises au sein des administrations publiques.

Différents sigles sont employés pour désigner les différents groupes mentionnés dans cette enquête. En concertation avec d'autres collectivités publiques romandes, le sigle « LGBTIQ » a été retenu par l'OPFE, car il présente l'avantage d'être exhaustif tout en restant relativement court et en évitant le recours à des signes typographiques inhabituels. Il renvoie aux termes lesbiennes, gays, bisexuel-les, trans, intersexe/intersexué-e, en questionnement et queer.

Par ailleurs, les termes suivants peuvent être définis :

- **Bisexuel-le** : personne attirée par plus d'un genre, ce terme incluant ici notamment les personnes bisexuelles au sens restrictif (attirées par les femmes ou les hommes), « polysexuelles » (attirées par plusieurs genres) et « pansexuelles » (dont l'attraction est indépendante du genre).
- **Cis(genre)** : personne dont l'identité de genre correspond au sexe qui lui a été attribué à la naissance (« cis » signifiant « du même côté » en latin).
- **Coming out non souhaité** : situation dans laquelle l'orientation affective ou sexuelle, l'identité de genre ou l'intersexuation d'une personne est révélée à des tiers sans son consentement.
- **En questionnement** : personne incertaine ou en recherche quant à son orientation sexuelle ou affective ou son identité de genre.
- **Gay** : homme attiré par d'autres hommes.
- **Intersexe/intersexué-e** : personne présentant des variations du développement sexuel, dont les caractéristiques physiques, hormonales ou génétiques ne sont ni entièrement masculines ni entièrement féminines.
- **Lesbienne** : femme attirée par d'autres femmes.
- **Non binaire** : personne ne se retrouvant pas (quant à son identité de genre) dans l'opposition binaire entre « femme » et « homme », soit qu'elle se retrouve dans les deux genres (selon des formes variables) soit dans aucun des deux. Utilisé ici comme terme parapluie recourant une diversité de termes et d'identités (telles que gender fluid, aggenre ou queer).
- **Queer** : utilisé de façon spécifique pour désigner des identités non binaires, mais également comme terme parapluie regroupant l'ensemble des orientations affectives ou sexuelles non hétérosexuelles et des identités de genre non cisgenres, notamment les personnes asexuelles.
- **Trans** : personne ayant une identité de genre différente de celle qui lui a été assignée à la naissance.

On précisera enfin que ce qui est souvent désigné comme « l'orientation sexuelle » va bien au-delà des seules pratiques sexuelles et recouvre l'attraction sexuelle, affective et amoureuse. Conformément à un usage de plus en plus répandu, la notion d'« orientation affective ou sexuelle » a dès lors été utilisée ici, le « ou » étant inclusif⁶.

⁶ Pour cette même raison, les qualificatifs « hétérosexuel-les », « homosexuel-les », « bisexuel-les » et « asexuel-les » apparaissent réducteurs et descriptivement imprécis. L'usage autour des notions ne s'étant pas cristallisé, cette enquête s'en est tenu aux qualificatifs courants. Ces termes recouvrent donc ici les formes d'attraction sexuelle aussi bien que les formes d'attraction affective ou romantique.

7. ANNEXE 2 – QUESTIONNAIRE

1. Quelle est votre orientation affective/sexuelle ? (1 choix)

- Hétérosexuelle
- Homosexuelle
- Bisexuelle/pansexuelle/polysexuelle
- Asexuelle
- Autre :

2. Quelle est votre identité de genre ? (1 choix)

- Cis
- Trans
- Non-binaire/gender fluid/queer
- Autre :

3. Durant les 12 derniers mois, avez-vous fait face dans le canton de Neuchâtel à des comportements préjudiciables ou des difficultés en raison de votre orientation sexuelle ou affective ?

- Oui/non

[Si oui, questions supplémentaires 4 à 9]

4. Lesquels ? (nombre de choix non-limité)

- Homophobie/biphobie/transphobie
- Discrimination
- Exclusion
- Harcèlement
- Mobbing
- Injures
- Blagues/moqueries
- Violences physiques
- Regards appuyés
- Coming out non souhaité
- Difficulté d'accès à des prestations/droits
- Autre :

5. Dans quel contexte ? (nombre de choix non-limité)

- École/lycée/école professionnelle
- Hautes écoles (université, HES)
- Famille
- Ami·e·s
- Travail
- Apprentissage
- Domaine de la santé (hôpitaux, cabinets privés, etc.)
- Transports publics
- Lieux publics (voie publique, piscine, magasins, bars, etc.)
- Si oui, lequel ou lesquels :
 - Milieu sportif
 - Milieu religieux
 - Milieu culturel
 - Milieu LGBTIQ
 - Interactions avec une institution étatique
- Si oui, laquelle ou lesquelles :
 - Autre :

6. Pour faire face à ces situations, avez-vous bénéficié d'un soutien ?

- Oui/non

[Si non, question supplémentaire 7]

[Si oui, question supplémentaire 8]

7. Pourquoi ? (nombre de choix non-limité)

- Je n'en ai pas ressenti le besoin
- Je pensais que cela ne servirait à rien
- Je ne savais pas à qui m'adresser
- J'avais peur d'en parler
- Autre :

8. Dans quel cadre ? (nombre de choix non-limité)

- École/lycée/école professionnelle
- Hautes écoles (université, HES)
- Famille
- Ami·e·s
- Travail
- Apprentissage
- Domaine de la santé (hôpitaux, médecins, psychiatres, etc.)
- Milieu sportif
- Milieu religieux
- Milieu LGBTIQ
- Institution étatique
- Si oui, laquelle ou lesquelles :
 - Associations LGBTIQ cantonales
 - Associations LGBTIQ en dehors du canton
 - Autre :

9. Quelles seraient pour vous les mesures les plus importantes qui pourraient être prises par le canton pour prévenir ces situations ou vous aider à y faire face (3 au maximum) ?

10. Durant les 12 derniers mois, avez-vous fait face dans le canton de Neuchâtel à des comportements préjudiciables ou des difficultés en raison de votre identité de genre non cis ?

- Oui/non

[Si oui, questions supplémentaires 11 à 16]

11. Lesquelles ? (nombre de choix non-limité)

- Homophobie/biphobie/transphobie
- Discrimination
- Exclusion
- Harcèlement
- Mobbing
- Injures
- Blagues/moqueries
- Violences physiques
- Regards appuyés
- Coming out non souhaité
- Difficulté d'accès à des prestations/droits
- Autre :

12. Dans quel contexte ? (nombre de choix non-limité)

- École/lycée/école professionnelle
- Hautes écoles (université, HES)
- Famille
- Ami·e·s
- Travail
- Apprentissage

- Domaine de la santé (hôpitaux, cabinets privés, etc.)
- Transports publics
- Lieux publics (voie publique, piscine, magasins, bars, etc.).
- Si oui, lequel ou lesquels :
 - Milieu sportif
 - Milieu religieux
 - Milieu culturel
 - Milieu LGBTIQ
 - Interactions avec une institution étatique
- Si oui, laquelle ou lesquelles :
 - Autre :

13. Pour faire face à ces situations, avez-vous bénéficié d'un soutien ?

- Oui/non.
- [Si non, question supplémentaire 14]*
[Si oui, question supplémentaire 15]

14. Pourquoi ? (nombre de choix non-limité)

- Je n'en ai pas ressenti le besoin
- Je pensais que cela ne servirait à rien
- Je ne savais pas à qui m'adresser
- J'avais peur d'en parler
- Autre :

15. Dans quel cadre ? (nombre de choix non-limité)

- École/lycée/école professionnelle
- Hautes écoles (université, HES)
- Famille
- Ami·e·s
- Travail
- Apprentissage
- Domaine de la santé (hôpitaux, médecins, psychiatres, etc.)
- Milieu sportif
- Milieu religieux
- Milieu culturel
- Milieu LGBTIQ
- Institution étatique
- Si oui, laquelle ou lesquelles :
 - Associations LGBTIQ cantonales
 - Associations LGBTIQ en dehors du canton
 - Autre :

16. Quelles seraient pour vous les mesures les plus importantes qui pourraient être prises par le canton pour prévenir ces situations ou vous aider à y faire face (3 au maximum) ?

17. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? (1 choix)

- moins de 13
- 13-15
- 16-19
- 20-29
- 30-39
- 40-59
- 60-80
- +80

18. Dans quel région habitez-vous ou habitiez-vous lorsque vous résidiez dans le canton ? (nombre de choix non limité)

- Littoral
- Val-de-Ruz
- Val-de-Travers
- Montagnes